



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des Pyrénées-Orientales
**COMMUNE D'AMÉLIE-LES-BAINS-
PALALDA**

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Délibération N°75/2024**

MC/GA/JF/MC

Convocation en
date du :
01/10/2024

Nombre de
conseillers
municipaux en
exercice :
23
Présents :
16
Quorum atteint

Affichage de la
délibération en
date du :
... ..

Transmission en
préfecture en
date du :
... ..
Accusé de
réception en
Préfecture du :
... ..

La présente
délibération peut
faire l'objet d'un
recours gracieux
dans les deux
mois à compter
de sa publicité.
Elle peut
également faire
l'objet d'un
recours
contentieux dans
les deux mois à
compter de sa
publicité devant
le tribunal
administratif de
Montpellier (9 rue
Pitot – 34000
Montpellier)

Séance du 08 octobre 2024 à 18h30.

Sous la présidence de Marie COSTA, Maire.

A la Mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda, salle du Conseil Municipal.

Présents : M. Jean – Victor HERETE, Mme Danielle HERBAIN, Mme Magali YOVANOVITH, M. Frédéric DEPERROIS, Mme Michelle DUNYACH, Adjoints au Maire.

Mme Christiane GASTAL, M. Guillem BANYULS, M. Alain LLAURENSY, M. Jacques–Hervé BONET, M. Richard COLL, Mme Simone BERIO, Mme Valérie HOFER, Mme Elisabeth MATHIEU, Mme Christine SITJA, M. Alexandre REYNAL, Conseillers Municipaux.

Procurations :

M. Thierry CO a donné procuration à Mme Danielle HERBAIN, Mme Kathleen MERCIER a donné procuration à Mme Simone BERIO, Mme Martine ANDRES a donné procuration à Mme le Maire, M. François ANDRE a donné procuration à M. Alexandre REYNAL.

Absent(s) : M. Jordi AUVERGNE, M. Gildas GILLARD, Mme Martine BONASTRE.

Secrétaire de séance : M. Guillem BANYULS.

**OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : ADHÉSION 2024 –
ASSOCIATION « LES AMIS DE FRANÇOIS DE FOSSA »**

Le Président de séance expose :

L'association « Les Amis de François de Fossa » a pour objectifs de perpétuer la mémoire du guitariste-compositeur perpignanaï François de Fossa et de contribuer à faire connaître, à un public le plus large possible, sa vie et son œuvre à travers de multiples actions culturelles : concerts, publications, productions audiovisuelles, colloques, conférences...

François de Fossa est né en 1775 à Perpignan dans une maison qui existe toujours, 6 rue Fontaine Na Pincarda. François de Fossa est le fils d'un éminent juriste et historien anobli peu avant sa mort en 1789.

À 17 ans, il fuit la Révolution avant son retour en France en 1813. Entré au service du roi de France en 1816 avec le grade de capitaine, il poursuit alors une carrière militaire de garnison en garnison jusqu'à sa retraite

comme major en 1844. Marié en 1844, est mort à Paris en 1849. ID : 066-216600031-20241008-D75-2024-DETS. II

Militaire par nécessité durant 50 ans, François de Fossa a vécu de près les ravages de la guerre et les remous politiques de son époque, restant cependant un musicien dans l'âme. Il avait espéré faire carrière dans la musique mais les événements l'en ont empêché ; il a toujours joué et composé.

Haydn de la guitare pour les Madrilènes, il se voulait novateur ; il a adapté pour la guitare des œuvres de Haydn, Beethoven, Mozart... transcrit des ouvertures d'opéras et composé nombre d'œuvres personnelles, duos, trios, quatuors...

Oublié, puis redécouvert dans les années 1980, il est aujourd'hui joué dans le monde entier.

La Commune souhaite adhérer à l'association « Les Amis de François de Fossa », pour un montant de 300,00 € par an. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Par 20 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION(S)
des membres présents et représentés

APPROUVE l'adhésion à l'association « Les Amis de François de Fossa » ;

DÉCIDE D'ACQUITTER la cotisation correspondant à cette adhésion, laquelle s'élève à 300,00 € par an ;

DIT que le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération et le charge de signer tous actes ou documents y afférent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Marie COSTA

